

Février 2013

# Salaires 2013

€ 10 ans plus tard  
Combien ça coûte en Francs ?

	2002	2012		2002	2012
1 litre de gasoil	8,08 F	8,79 F 134 %	1 baguette de pain	2,50 F	6,23 F 9,95 €
Coupe de cheveux homme	76 F	144,31 F 22 %	1 éclair au chocolat	700 F	20,33 F 3,10 €
Carte Orange 2 zones	291 F	496,69 F 62 %	Forfait ski 3 vallées 8 jours	1,16 F	1,600 F 244,40 €
1 paquet Marlboro	22 F	39,36 F 6,20 €	5 kg de pommes de terre	1,80 F	32,27 F 4,92 €

<http://pierre-philippe.blogspot.com>

## Propositions CGT :

Si l'on tient compte :

- des besoins de base (se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner, s'éduquer, se déplacer compte tenu de lieux de travail toujours plus éloignés !) réévalués selon les dernières augmentations constatées
- du contexte économique qui :
  - ⇒ Selon les éléments présentés en réunion technique par la Direction, pèserait sur l'activité des Caisses régionales
  - ⇒ Mais aussi selon les éléments, plus favorables, livrés par la Direction en réponse aux multiples questions posées par la CGT uniquement
  - ⇒ Et plus encore selon les éléments volontairement inavoués : montant des exonérations de cotisations passées et à venir, montant des crédits d'impôts contreparties de la hausse de TVA payée par tous !
- des bons résultats constatés malgré une gestion calamiteuse et fautive qui a conduit le CA à perdre l'équivalent de 11 années de masse salariale, pour l'heure ...



La **CGT** revendique une **augmentation salariale pérenne** par la revalorisation de la Rémunération Conventionnelle des Emplois (RCE) mensuelle sans absorption de la Rémunération Conventionnelle Individuelle (RCI) :

- 400 euros pour la classe I (27% des salariés) soit :
  - ⇒ 1544 € net mensuel, au plus bas de la grille (en dessous du SMIC à ce jour)
  - ⇒ 1703 € net mensuel pour la position la plus haute en classe I
- 300 euros pour la classe II (50% des salariés) soit :
  - ⇒ 1786 € net mensuel en position 7 (médiane en classe II)
- 150 euros pour la classe III (22% des salariés) soit :
  - ⇒ 1959 € net mensuel en position 10 (la plus basse en classe III)
  - ⇒ 3613 € net mensuel pour la position 17 (la plus haute en classe III)

Pour la **CGT**, cette augmentation des salaires, qui conduirait à une hausse de 12,5% de la masse salariale quand les salaires au CA sont présentés entre 10 et 15% au dessous de ceux du marché, permettrait :

- de sécuriser les moyens nécessaires pour vivre dignement quel que soit le niveau d'emploi et indépendamment d'une rémunération individuelle inégale voire nulle pour certains :
  - ⇒ **comment vivre dignement en 2013 avec moins de 1544 € par mois ?**
- de renforcer la cohésion sociale entre et à l'intérieur des Caisses régionales et des filiales
  - ⇒ **le rapport entre la rémunération d'emploi la plus basse et la plus haute serait ramené à 2,3**
- de réduire les inégalités entre les salariés des diverses Caisses régionales et filiales
  - ⇒ **c'est par l'intéressement que les rémunérations au CA rattrapent, pour l'heure, l'écart constaté entre les salaires CA et ceux du marché mais le niveau de cette compensation aléatoire est très variable selon la Caisse régionale ou filiale (écart de 1 à 4)**
- de rendre enfin au Crédit Agricole une image un peu plus mutualiste aux yeux de tous, clients, sociétaires et salariés en contribuant à résorber les déficits publics
  - ⇒ **ce serait 474 millions de plus pour les Retraites et la Santé sans compter les impôts collectés pour maintenir des Services Publics satisfaisants**



**Pourtant cette augmentation ne représente que  
2,6% des montants aujourd'hui  
dilapidés en placements hasardeux !!**

Après de multiples efforts (6 interruptions de séance), la Direction exerce son chantage à la signature avec des augmentations de RCE 1,20 % , RCI 0.60% , RCC (Primes et supplément familial) 5% et un plancher annuel de 300€.

- soit en moyenne 24,44€ brut mensuel, moins de 20 € net mensuel pour les emplois de position inférieure à 8 et guère plus au dessus !
- mais seulement 20.37 € brut mensuel soit 16 € net mensuel en cas de mesures unilatérales...

Alors dans un dernier effort une intersyndicale constituée de UNSA, CFDT, FO et CGC propose de signer pour des augmentations de RCE 1,55% , RCI 0,80% , RCC 5% et un plancher annuel maintenu à 300 euros, soit en moyenne :

- 2,19 € brut mensuel de plus pour la classe I
- 6,18 € brut mensuel de plus pour la classe II
- 10 € brut mensuel de plus pour la classe III

**Tout juste de quoi acheter un stylo Bic, pour le Mont Blanc faudra attendre !**



## **Les salarié(e)s n'attendent pas l'aumône ! La CGT considère qu'une augmentation significative s'impose 50 € nets mensuels de RCE supplémentaire constitueraient Un premier geste significatif ! Qu'en pensez-vous ?**

### **Propositions intégrales :**

Nous allons suivre les paramètres retenus dans l'ordre comme défini :

1/ L'inflation, effectivement le Ministère de l'économie et des finances annonce une prévision de 1,8 % pour 2013. Bien entendu, nous ne remettons pas en cause les produits retenus dans le panier comme critère de référence par l'INSEE, mais nous avons le devoir de vous informer que le pouvoir d'achat des salariés est largement amputé par les hausses successives de produits indispensables et non retenus comme les suivants :

- Indice de la construction, impactant le montant des loyer + 1,85 % en année glissante en décembre 2012,
- les carburants, indispensables aux déplacements notamment pour aller travailler (avec des lieux de travail qui s'éloignent sans cesse du fait de vos choix), ils ont progressé de 13 % en 1 an,
- le gaz pour se chauffer entre autre qui vient de prendre 3 % supplémentaire au 1<sup>er</sup> janvier.

Toutes ces augmentations continues pèsent sur les budgets des ménages et sont indispensables à leur survie.

2/ Le contexte économique est selon vous plus favorable pour qui ?

Avec :

- L'adoption du TSCG, pour nous, qui y sommes opposés, Bruxelles va imposer à nos budgets de nouvelles mesures d'austérité qui toucheront inévitablement le monde ouvrier avec moins de services publics, moins d'aides publiques, plus de précarité pour le plus grand nombre de nos clients, pour les salariés. Ce déséquilibre du budget des ménages pèsera forcément sur notre collecte, nos crédits et accroîtra inéluctablement nos risques.
- La BCE va encore venir au secours des banques en rachetant les dettes souveraines
- Le pacte de croissance et l'accord compétitivité profitent effectivement aux Entreprises, patronnât, actionariat avec le crédit d'impôts de 20 milliards octroyé et l'assouplissement sans précédent des règles contre la sécurisation de l'emploi. Cet accord est effectivement historique puisqu'il ramène le travail et ses règles à d'autres temps, le travailleur au chantage à l'emploi et non à sa sécurisation, son salaire et son temps de travail au bon vouloir de l'employeur, le travailleur devient une marchandise sans certitude de son avenir. C'est le plus mauvais accord qui puisse exister et il pèsera sur l'activité bancaire. Concernant la compétitivité, le crédit agricole n'a rien à envier aux autres puisqu'il n'a cessé d'améliorer ou réduire son coefficient d'exploitation : principale source de la dégradation des conditions de travail.

Vos diaporamas font état de contraintes réglementaires et fiscales, alors que les règles BALE III sont assouplies, que les règles de liquidité en matière d'assurance vont être élargies, que la taxe sur les transactions financières n'interviendra peut-être qu'en 2014. Seul le forfait social est confirmé avec une taxation qui passe à 20 % au lieu de 8 sur l'intéressement et la participation.

En revanche, nous vous rappelons que ces dernières années, les seules Entreprises du CAC (dont le Crédit Agricole) ont bénéficié de 172 milliards d'euros d'exonération fiscales et sociales dont 30 milliards d'allègements de cotisations. Nous voyons mieux comment se crée des déficits publics et à qui profite le crime sinon aux actionnaires !

Des aides, des subventions, des exonérations pour délocaliser, se développer à l'international, à la recherche de main d'œuvre bientôt gratuite. Un

transfert des richesses publiques vers quelques privés, avec l'aval des parlementaires.

Donc le Crédit Agricole a bien profité lui aussi de toutes ces mesures, loi Fillon sur les bas salaires, transfert de la rémunération salaire vers l'intéressement exonéré de cotisations sociales, de fiscalité pour les plus aisés uniquement, ceux qui ont assez de salaire pour vivre et peuvent épargner.

Le placement de l'intéressement constitue aussi les prémices de la destruction du régime de retraite par répartition en ouvrant la porte au PERCO accentuant les inégalités. L'intéressement comme l'actionariat salarial sont contraires à la valeur travail, faisant de nous des complices collaborateurs contraints, nécessiteux d'argent pour insuffisance de salaire sans chercher à en connaître vraiment la provenance ni les conséquences.

Nous rappelons que le résultat, le RBE sont les conséquences comptables de l'évolution de l'activité et des charges de fonctionnement dont la masse salariale, constituée des salaires et des emplois. Ce qui explique qu'au Crédit Agricole nous avons des salaires inférieurs de 12 à 15 % compensés par l'intéressement dans une vision nationale.

Une bonne convention collective garantit normalement un solide socle commun à tous les salariés de la branche avec des perspectives d'évolutions salariales lisibles pour tous et par tous.

L'intéressement, quant à lui, ne garantit rien collectivement puisque à titre d'exemple : de Normandie à Languedoc Roussillon, nous avons sur les mêmes postes des différences qui peuvent varier du simple au double, sans parler de la hiérarchisation croissante.

A partir de tous ces éléments, inflation, cadeaux fiscaux et sociaux, courbe du PNB, des résultats en évolution constante, des résultats qui dépassent même depuis longtemps le niveau de la masse salariale, un différentiel de salaire important avec nos collègues des autres Etablissements bancaires et sans parler de la gestion légère et coupable(\*) des fonds propres des Caisses régionales, la CGT considère qu'il est grand temps de rétablir la justice sociale, l'équité pour assurer les besoins élémentaires des salariés : Se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner, se déplacer, s'éduquer.

La CGT propose une revalorisation de la RCE mensuelle sans absorption de RCI de :

- 400 euros pour la classe 1,
- 300 euros pour la classe 2
- 150 euros pour la classe 3.

A partir de là, nous accepterons votre proposition de revalorisation de RCI, RCP.

Cette proposition permet :

- de sécuriser les moyens nécessaires pour vivre dignement quel que soit le niveau d'emploi,
- de renforcer la cohésion sociale à l'intérieur des entreprises,
- de réduire les inégalités entre les salariés des diverses caisses régionales et filiales
- et enfin de rendre au Crédit Agricole une image un peu plus mutualiste aux yeux de tous, clients, sociétaires et salariés en contribuant à résorber les déficits publics.

Merci en attendant vos propositions.

\*ayant entraîné pour le groupe 25 milliards de perte (10 années de masse salariale)

*« Or ce tyran seul, il n'est pas besoin de le combattre, ni de l'abattre. Il est défait de lui-même pourvu que le pays ne consente point à sa servitude. Il ne s'agit pas de lui ôter quelque chose, mais de ne rien lui donner. » E. de la Boétie*

